

# AVIS D'APPELS D'OFFRES

**N°2026-001/IP-BF-CIV DU 05 MAI 2026**

*Financement : KFW à travers la fondation PATRIP*

« **AGIP : Appui à la gouvernance inclusive des ressources naturelles pour la prévention des conflits à la frontière Burkina Faso – Côte- d'Ivoire** »

**RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR  
LA REALISATION DE L'EVALUATION FINALE DU  
PROJET**

**INVITATION A SOUMISSIONNER**

- 1- Interpeace est une organisation internationale pour la consolidation de la paix. Avec plus de 30 ans d'expérience, elle a mis en œuvre un large éventail de programmes de consolidation de la paix en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Europe et en Amérique latine. Elle a été officiellement reconnue comme une entité internationale par le Conseil fédéral suisse en 2018. Interpeace adapte son approche à chaque société et veille à ce que son travail soit conçu et mené au niveau local. Par le biais de partenaires locaux et de ses propres équipes de terrain, des programmes de consolidation de la paix basés sur des consultations et des recherches approfondies sont développés conjointement. Interpeace aide à établir des processus de changement qui favorisent une paix durable, la cohésion sociale et la résilience. Le travail de l'organisation est effectué pour connecter et promouvoir la compréhension entre les communautés locales, la société civile, les gouvernements et la communauté internationale.

Interpeace aide également la communauté internationale - en particulier les Nations Unies - à jouer un rôle plus efficace dans la consolidation de la paix, en se basant sur notre expertise au niveau local. Nous y parvenons principalement en apportant un leadership éclairé et innovant ainsi que de nouvelles idées à la politique contemporaine de consolidation de la paix. Nous aidons également la communauté internationale à travers un travail de « réactivité à la paix », dans lequel nous fournissons des conseils et un soutien pratique à d'autres organisations internationales (en particulier celles des secteurs de la sécurité, du développement et de l'aide humanitaire), leur permettant d'adapter systématiquement leur travail pour répondre simultanément aux dynamiques de conflit et renforcer la dynamique de paix. Interpeace a son siège à Genève, en Suisse, et possède des bureaux dans le monde entier.

En Afrique de l'Ouest, Interpeace est aujourd'hui présente en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Guinée-Bissau et au Mali. Pour en savoir plus sur Interpeace, veuillez visiter : [www.interpeace.org](http://www.interpeace.org)

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire partagent une frontière terrestre internationale continue, longue d'environ 584 km. La zone à l'Ouest du Burkina Faso, précisément la région des Cascades et au nord de la Côte d'Ivoire, à savoir la région de Tchologo représente un hub économique particulièrement stratégique pour les deux pays et fait l'objet d'une particulière attractivité. Seulement, celle-ci est de plus en plus exposée aux effets des changements climatiques, par conséquent, à des risques de conflits communautaires locaux et transfrontaliers majeurs accentués par les effets de l'insécurité grandissante et l'accroissement du flux de déplacés. Les conflits d'usage de ressources (eau et terres) et la pression sur les aires protégées augmentent, ravivés par l'insécurité, les crises sociopolitiques nationales et leurs corollaires de déplacements forcés de populations, se multiplient.

C'est dans ce contexte que le projet « Appui à la gouvernance inclusive des ressources naturelles pour la prévention des conflits à la frontière Burkina Faso – Côte d'Ivoire » (AGIP) est mis en œuvre par Interpeace et son partenaire Indigo avec l'appui technique et financier de la fondation PATRIP. Il est mis en œuvre sur une période de 30 mois dans la zone transfrontalière entre la Côte d'Ivoire (régions du Tchologo) et le Burkina Faso (région des Cascades). Il poursuit l'objectif général de « **Promouvoir la stabilisation et la prévention des conflits violents à travers le renforcement de la résilience, de la cohésion sociale et de la coopération trans- frontalière.** »

La démarche du projet a consisté dans un premier temps à comprendre les dynamiques de conflits dans la zone et identifier les solutions, à travers la recherche action participative (RAP). Ainsi, dans la période de juin à juillet 2023, des consultations locales (entretiens, focus group, séjour d'observation...etc.) ont eu lieu dans les communes de Niangoloko et de Niankorodougou au Burkina Faso et dans les sous-préfectures de Kaouara et de Toumoukoro en Côte d'Ivoire. Au moins cinq cents (500) personnes à savoir des conseillers villageois de développement, des groupes sociaux professionnels, des jeunes, des femmes, des leaders communautaires, des services techniques de l'Etat, des forces de défense et de sécurité et des autorités administratives ont été consultées. Ces consultations ont permis d'établir de manière tangible d'une part, que le changement climatique se manifeste par une diminution significative et une forte variabilité des précipitations, particulièrement visible au niveau du cours supérieur du fleuve Comoé. La réduction du ruissellement et de la disponibilité en eau de surface dans de nombreux villages, des changements notables dans le débit du réseau hydrographique, un écourtement des saisons culturelles, un stress hydrique plus important pour les plants, une réduction de la biomasse, la dégradation des terres agricoles et la réduction de la productivité et de la biodiversité des écosystèmes dans une zone jusqu'alors riche écologiquement, sont autant d'évidences relevées par les populations. D'autre part, les déplacements transfrontaliers massifs, dans un sens comme dans l'autre, cumulés à l'arrivée de paysans en quête de nouvelles terres pour produire du coton, de l'anacarde ou pratiquer l'orpaillage, modifient profondément la structure démographique locale et sont une source de pressions importantes sur l'ensemble des ressources naturelles disponibles. Ces pressions, mal gérées, dégénèrent rapidement en conflits, souvent, exacerbés par l'affaiblissement ou l'absence de mécanismes coutumiers et/ou étatique de gestion de l'accès aux ressources naturelles.

Ce processus de recherche participative a aussi permis de faire émerger des propositions de solutions, dont des besoins en infrastructures à construire ou réhabiliter qui contribueront à la prévention des conflits et à l'amélioration de la cohésion sociale

D'une durée initiale de trente (30) mois, avec une extension sans coût de onze (11) mois, le projet avait pour ambition de promouvoir la stabilisation et la prévention des conflits violents à travers le renforcement de la résilience, de la cohésion sociale et de la coopération trans- frontalière., et de favoriser la résolution locale des conflits et la prévention de l'extrémisme violent. Il visait spécifiquement à contribuer à rebâtir la cohésion sociale et le développement économique dans les zones cibles, à travers l'accès des populations aux infrastructures et la promotion du dialogue entre communautés. A cette fin, le projet a été mis en œuvre suivant trois approches : la compréhension des dynamiques conflictuelles et identification des besoins des communautés grâce à la réalisation de la Recherche Action Participative (RAP);; l'approche mixte (intervention directe et faire-faire), à travers l'identification, le renforcement des capacités et l'implication des comités de gestion dans la mise en œuvre des activités du projet animés par la volonté commune de s'engager pour l'intérêt général afin de promouvoir la paix, renforcer la cohésion sociale et impulser le développement au sein de leur communauté.; et l'approche intégrée « développement et consolidation de la paix » qui met au cœur de la cohésion sociale, la réalisation d'infrastructures sur la base des besoins exprimés par les populations.

L'intervention a été axée d'une part sur le renforcement des capacités de gestion des conflits et de l'engagement constructif et inclusif des acteurs, de sorte à doter les communautés de compétences solides sur les sources de conflits et à renforcer leur engagement à prévenir et à résoudre les conflits. L'intervention a consisté également à apporter une réponse aux besoins des communautés. Pour ce faire, le projet a permis de mettre en place et d'accompagner 4 comités de gestion. Par ailleurs, le Projet a consisté en la réalisation de 7 infrastructures socio-économiques et communautaires, conformément aux besoins exprimés par la population de la zone d'intervention.

Ces activités visaient à atteindre trois (03) résultats : L'identification et la réalisation/réhabilitation des infrastructures sociales et économiques autour desquelles se concentrent les conflits d'usage de ressources naturelles et les services correspondants de façon consensuelle et adaptée au changement

climatique ; Des mesures et mécanismes visant à promouvoir la cohésion sociale, la prévention et la résolution des conflits, notamment ceux liés à l'usage des ressources naturelles, sont mis en œuvre ; L'accès aux ressources naturelles est amélioré et les conflits d'usage et de cohabitation qui en découlent sont réduits dans les communautés frontalières.

Pour atteindre ces résultats, des activités de Recherche Action Participative (RAP) ont été mises en place, axées sur l'identification et la priorisation des infrastructures pour prévenir les conflits d'usage et d'accès à l'eau. Cela a inclus la création de 4 comités de gestion, la réalisation d'une étude de faisabilité et techniques par des cabinets sélectionnés via un processus compétitif, ainsi que la réhabilitation en cours de 7 infrastructures validées par les communautés par des entreprises recrutées à cet effet. Le renforcement des capacités de 60 membres de comités de gestion a été réalisé à travers des sessions de formations, des visites d'immersion et des ateliers transfrontaliers pour partager et capitaliser les bonnes pratiques. Une enquête baseline a été menée pour analyser la conflictualité, la cohésion sociale et l'accès aux ressources naturelles, accompagnée d'une campagne de communication et de dialogues communautaires sur les obstacles à l'accès et à la gestion des ressources naturelles.

À terme, le projet visait à atteindre 2100 bénéficiaires directs et 190 587 bénéficiaires indirects. Pour évaluer l'atteinte de ces résultats et les changements engendrés, Interpeace prévoit de réaliser une évaluation finale externe du projet.

- 2- Le présent document établit l'Appel d'Offres pour le recrutement d'un bureau d'études chargé de cette évaluation finale. Celle-ci portera sur la période de mise en œuvre du projet (2023–2026) et s'appuiera sur les six critères définis par l'OCDE-CAD : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité. L'évaluation inclura également une analyse de l'intégration du genre, de la sensibilité aux conflits, de l'adaptation aux changements climatiques et des mécanismes de gouvernance locaux.
- 3- L'étude devra couvrir les zones d'intervention du projet notamment **la Région de Tannouyan au Burkina Faso** dans la province de la Comoé (Communes de Niangoloko) et la province de la Léraba (commune de Niankorodougou) dans les localités de Yendéré, Fourkoura et Dangouindougou et le **District des Savanes en Côte d'Ivoire** dans la Région de Tchologo plus précisément dans le département de Ouangolodougou (Sous-Préfectures de Toumoukoro et de Kaouara) dans les localités de Zanaplédougou et Ouarga.

L'équipe de consultants proposée par le bureau d'études sera amenée à se déplacer dans ces différentes zones pour la collecte des données et la réalisation de l'étude.

Pays	Communes/Sous préfectures	Villages
Burkina Faso	Niangoloko	Yendere, Dangouindougou
	Niankorodougou	Fourkoura,
Côte d'Ivoire	Kaouara	Zanapledougou
	Toumoukoro	Ouarga

- 4- Un bureau d'études sera sélectionné conformément aux procédures décrites dans les Directives de passation des marchés de la Fondation PATRIP pour l'acquisition de services de conseil, qui figurent dans le manuel de mise en œuvre de la Fondation PATRIP, sur le site web : [www.patrip.org](http://www.patrip.org).
- 5- Les offres, rédigées en langue française, sous pli fermé (un original et deux copies, clairement identifiés comme tels), ainsi que sur clé USB, devront être déposées en personne aux adresses suivantes :

- **INTERPEACE CÔTE D'IVOIRE, Bureau Afrique de l'Ouest/Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie, Immeuble ERCINN 1er étage. Tél : +225 27 22 42 33 41**
  - **INTERPEACE BURKINA FASO, Bureau de Ouagadougou Quartier Ouaga2000- Secteur 54 Section 288 A Tel : +226 25 37 53 74**
- 6- Les candidats intéressés par le présent appel peuvent obtenir des renseignements et retirer les TDR par mail à l'adresse : [bakayoko@interpeace.org](mailto:bakayoko@interpeace.org)

La date, l'heure et l'adresse de dépôt de la Proposition conformément au chapitre 22 des TDR sont : **25 mai 2026 à 15 H 00 TU**

- 7- INTERPEACE se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis d'appel d'offres.